



Assemblée Générale ordinaire de la LFH du 16 juin 2018

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 9h30 dans les locaux de Audi Contact Center à Kortenberg, sous la présidence d'Yves HENET, Président de la LFH.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 30 clubs sur 44 représentant 330 voix sur 422. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs : Yves HENET (Président) – Nancy PAUWELS – Alexandra JASPAR – Marie BRASSEUR – Elizabeth ACHTEN – Xavier CAYTAN – Benoît DESPIEGELEER – Patrick VAN DEN BERGHE et Dominique COULON (Secrétaire général).

Clubs : Amicale Anderlecht – Argos – Ascalon – Brugelette – Daring – Hannut – Huy (proc) – Ixelles – Jaguar Perwez – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-la-Neuve – Lynx Ittre – Namur – Old Club Liège – Ombrage – Orée – Parc Aulerghem Pingouin – Polo d'Argenteuil (proc) – Primerose – Rasante – RIX – Tournai – Uccle Sport – Waterloo Ducks – White Star – Wolvendael (proc).

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mars 2018 est approuvé sans commentaires particuliers.



3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Il souhaite tout d'abord la **bienvenue au club HC Luxembourg** qui a décidé de rejoindre le championnat belge pour la saison 2018/2019 et inscrira quelques équipes en championnat jeunes dès le mois de septembre 2018. Ceci s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le contexte du plan de développement du hockey en Province de Luxembourg belge.

Il félicite par ailleurs **les équipes de Namur et du Daring** qui ont remporté respectivement le **Championnat Open League Régionale 1 en Dames et en Messieurs**. Ce championnat, mis sur pied pour la première fois durant la saison qui vient de s'écouler s'est très bien déroulé et la transition Belgian League/Open League n'a pas suscité de problèmes majeurs, hormis peut-être pour quelques équipes inscrites en Belgian League Division 3 qui étaient probablement inscrites dans une catégorie trop élevée. Raison pour laquelle il sera proposé aux clubs qui le souhaitent de pouvoir désormais également inscrire leur première équipe Messieurs en Open League (jusqu'en Régionale 1 maximum), comme c'était déjà le cas pour les Dames.

Le Président insiste ensuite tout particulièrement sur le **nouveau Plan stratégique de la LFH portant sur les années 2018 à 2022** qui est remis aux clubs en ce jour d'Assemblée générale. Ce document important constituera la feuille de route pour les années à venir tant pour la Ligue que pour les clubs. Il est le fruit d'une réflexion menée en profondeur avec le Conseil d'administration, mais aussi avec les clubs afin de répondre au mieux aux préoccupations, aux besoins et aux attentes de ces derniers à l'égard de la Ligue.

Dans les semaines qui viennent, en particulier en début de saison prochaine, ce plan sera présenté et commenté plus en détail, afin qu'il puisse être mis en œuvre de manière efficace au niveau de la Ligue et réponde aux priorités des clubs.

Enfin, Yves HENET signale les **contacts réguliers que la Ligue maintient avec ses stakeholders principaux** que sont le Ministre des Sports ou l'Adeps. Les projets menés en collaboration avec les clubs restent fortement appréciés au niveau politique et administratif et font clairement partie d'une **stratégie de**



responsabilisation et de plus grande autonomie des fédérations souhaitée par le Ministre des Sports...pour autant qu'elle amène à des résultats concrets que ce soit en terme de sport de haut niveau ou d'augmentation de la pratique sportive en général.

4. Rapport d'activité du Secrétaire général de la LFH

Dominique COULON, Secrétaire général de la LFH, commente ensuite le rapport d'activité de la Ligue pour la saison 2017/2018.

L'intégralité du rapport d'activité est reprise en annexe 1 du présent compte-rendu.

4 points doivent être relevés :

- La **poursuite de la croissance** de la pratique du hockey en Fédération Wallonie-Bruxelles au cours de ces dernières années que ce soit en terme de membres ou de clubs
- Une première année de travail avec un **Conseil d'administration nouvellement élu** qui a également eu une attention toute particulière pour le respect des **principes de bonne gouvernance** (renouvellement de la convention de collaboration avec les autres entités, établissement d'un règlement de fonctionnement du Conseil d'administration ainsi qu'un Code de Déontologie
- La réflexion, la préparation et la concrétisation du **plan stratégique de la LFH pour les années 2018 à 2022**, tant au sein du staff LFH qu'avec les administrateurs et évidemment les nombreux contacts que nous avons pu avoir avec les clubs rencontrés tout au long de la saison qui vient de s'écouler
- Les **projets concrets menés au sein des différentes Academy** (par exemple, trajet de formation sportive, Club Umpire Coach, information des gestionnaires de clubs), **les projets en matière de Développement** (lancement de la Hockey 2 School, concrétisation des différentes sections de Parahockey, suivi des projets en matière d'infrastructures) ou encore **d'autres projets importants** tel que le **renouvellement de notre logiciel de programmation**.

A la suite du départ de Jérôme ROBYNS au début du mois de mai 2018, une réflexion en profondeur a également été menée au sein de la Ligue afin que les



ressources humaines soient en ligne avec les défis stratégiques et les services que les clubs sont en droit d'attendre de la part de leur fédération.

Un processus de recrutement a donc été lancé et deux candidats ont été retenus pour rejoindre très prochainement l'équipe, en particulier au niveau de la Hockey Academy :

- **Virginie de FRESQUET** en tant que Program Manager de la Hockey Academy, et ce dès le 19 juin 2018
- **Christophe TALLON**, en tant que Project Manager de la Hockey Academy, et ce dès la mi-juillet 2018.

Dominique COULON présente également **le nouvel organigramme du staff de la LFH** ainsi que la répartition des compétences de chacun.

Enfin, conformément au budget 2018 approuvé lors de l'AG extraordinaire du 21 mars 2018 et au principe d'indexation appliqué depuis plusieurs années, **les cotisations et frais d'inscription d'équipes seront indexés de 1% lors de la saison 2018/2019**. Le tableau reprenant ces montants est repris en annexe 2.

5. Règlement d'ordre intérieur

Les propositions de modifications au règlement d'ordre intérieur ont été transmises aux membres quarante jours avant l'Assemblée générale. Aucun amendement ou contre-proposition ne nous est parvenu entre-temps.

Justine MAHIAT présente les différents articles pour lesquels un vote interviendra. Afin d'assurer un vote plus aisé, les modifications ont été regroupées par blocs d'articles à modifier :

- ✂ **Droit de vote des clubs** : harmonisation avec les règles applicables à l'ARBH (**5 voix maximum** par club)
- ✂ **Conflit d'intérêt administrateurs** de nature commerciale ou familiale
- ✂ **Changements de dénominations**:
 - ✂ Comité arbitrage → **Officials Committee**
 - ✂ Comité de hockey en salle → **Indoor Committee**
- ✂ **Présidents Comités/Commissions** : interdiction de représenter un membre devant un Comité juridictionnel



- ✘ **Transferts indoor** : 20 novembre au plus tard
- ✘ **Transferts jeunes en cours de saison**: uniquement possible vers des catégories jeunes régionales
- ✘ **Report des suspensions** en cas de remise générale.

Après dépouillement des bulletins de vote, toutes les modifications proposées sont approuvées à la quasi-unanimité.

Afin que les clubs puissent se préparer au mieux en vue de la saison prochaine, Justine MAHIAT présente également **les modifications principales au Règlement sportif** qui seront d'application dès le début du mois de septembre 2018 et qui ont déjà été validées par les différents Conseils d'administration.

6. Varia

A l'occasion de la présentation de certains axes prioritaires du plan stratégique, un membre relève les efforts de formation fournis par les clubs. Dans ce cadre, il demande que la Ligue se penche à nouveau sur la problématique sensible des changements de clubs de nombreux jeunes d'une saison à l'autre, avec l'impact que cela occasionne au niveau du coût de la formation et de la perte sèche pour les clubs qui voient partir leurs jeunes talents à la concurrence.

Ce dossier devra être repris au niveau de la Commission Jeunes dans le courant de la saison prochaine, tenant compte toutefois des déclarations politiques récentes du Ministre des Sports concernant notamment la prochaine interdiction des indemnités de formation payées par les parents au sein du football.

Quelques dates importantes à retenir :

- ✘ **Lundi 27 août 2018** : soirée des secrétaires
- ✘ **Samedi 1er septembre 2018** : début des championnats (sauf U7-U8)
- ✘ **District Selection Days** :
 - ✘ GK 2005/2006: dimanche 21 octobre 2018
 - ✘ Joueuses et Joueurs nés en 2006: lundi 29 octobre 2018
 - ✘ Joueuses et Joueurs nés en 2005: mardi 30 octobre 2018

Concernant ce dernier point, le Secrétaire général insiste sur la nécessité de communiquer ces dates au plus vite aux joueuses et joueurs pressentis pour



LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

faire partie des présélections, de telle sorte que leurs parents en soient également correctement informés et puissent s'adapter, le cas échéant.

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 10h45 et remercie les membres pour leur présence et participation actives.

Yves HENET
Président

Dominique COULON
Secrétaire général